



Le mot du Maire

Vous retrouverez dans cette nouvelle Hironde un dossier consacré au budget de la commune sans oublier le détail des travaux, mais aussi de toutes les petites actions qui participent au bien vivre de Bernadets.

Le budget de la commune a été voté en mars pour l'année 2023 par le conseil municipal et s'est inscrit dans un contexte particulier.

Après la crise sanitaire, et comme pour tout le monde, Bernadets affronte désormais un taux d'inflation record. Cependant, la municipalité reste fidèle à ses objectifs de développement, d'entretien, et de maintien du service public accessible et profitable à tous.

La gestion raisonnée des finances nous oblige à retarder l'aménagement du terrain au-dessus de la salle des fêtes. Les dossiers de financement extérieurs

(préfecture, département) ont pris du retard dans leur traitement auprès de ces instances et nous sommes dans l'attente du financement du département.

Des mesures d'économie ont été mises en place notamment en matière de sobriété énergétique, avec la réduction des plages horaires de l'éclairage public, une gestion contrôlée du chauffage et de la climatisation.

Cependant nous avons maintenu une enveloppe annuelle au bénéfice de l'école. De même pour les associations œuvrant sur le territoire communal. Un soutien financier auquel s'ajoute l'ensemble des aides matérielles accordées par la mairie : mise à disposition de salles, prêt de matériel, photocopies

Dans ce contexte d'envolée des prix, nous avons préféré conserver une stabilité fiscale sans augmentation des taux d'imposition, d'autant plus que l'Etat a procédé à une augmentation de la base des taux de 7%.

Concrètement pour un ménage concerné par l'impôt foncier, le taux appliqué dans la colonne «commune» de l'avis d'imposition reste identique.



Gros plan



La commune a subi, en l'espace de quelques semaines, trois périodes exceptionnelles de très fortes pluies et de vents violents qui ont entraîné des dégâts importants. Des dommages aussi bien dans l'espace public que chez les personnes privées (fossés, voirie, jardins, caves inondées....) ainsi que des coupures d'électricité.

La municipalité s'est rapprochée de la Communauté de Communes Nord Est Béarn (CCNEB) qui est en charge de la maîtrise des problèmes d'inondations pour avoir son expertise et donner des éléments de réflexion pour la protection des biens.

Suite aux dernières pluies diluviennes, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été établi et déposé auprès de la préfecture pour l'événement climatique du 21 juin.

La commission préfectorale traitera les demandes le 18 juillet ou lors de la session suivante du 12 septembre en fonction de la complexité des dossiers. Nous avons sollicité le sénateur et le député de notre circonscription pour appuyer notre demande.

Travaux réalisés depuis mars 2023



Depuis notre dernier numéro de l'Hirondelle, quelques travaux ont été entrepris dans notre chère commune.

En effet, la salle municipale a récemment subi des travaux de mise aux normes afin de garantir votre sécurité et celle de tous les utilisateurs.

Ces interventions ont été réalisées dans le cadre d'un examen conduit par le SDIS 64, qui a pour mission de renouveler l'autorisation d'ouverture de la salle au public.

Grâce à ces travaux, nous avons pu répondre aux exigences strictes en matière de sécurité incendie, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de conformité des installations électriques. En effet, la commission de sécurité a insisté sur l'importance de mettre en œuvre des améliorations afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et de tranquillité pour tous ceux qui fréquentent cet espace communal.

Parmi les travaux réalisés, nous pouvons notamment citer le remplacement de la batterie du système d'alarme, les blocs d'ambiance ainsi que certains blocs d'éclairage de secours (entreprise Das Neves Arnaud). De plus, l'éclairage de l'entrée a été remplacé par des pavés LED moins énergivores (en régie Gaël).



Pour la suite des travaux:

Des petits travaux d'égouttage sur le haut du chemin Lahonde et au niveau de l'abri bus du chemin Deous-Hours ont été réalisés.

Un chantier participatif de plantations des fleurs dans les jardinières a été organisé, nous en avons profité pour faire quelques semis de graines de cucurbitacées au milieu des plantations effectuées par les enfants de l'école. Un grand merci à tous les participants.

Toutes les photos de ce chantier participatif sont consultables sur le site de la commune galerie n°14



Un grand merci aussi à tous ceux venus aider à évacuer l'eau suite à l'inondation de l'école,



Inondations de l'école le 21 juin 2013



Cyrille, Gaël et Thomas ont remis d'aplomb, autant que possible, la route du chemin du Bois Commun afin que les véhicules puissent à nouveau circuler en attendant sa remise en état.



La société Hydre est venue faire un état des lieux des canalisations au lotissement du Château. Est prévu le remplacement d'une canalisation d'eau pluviale bouchée dans le lotissement ainsi que d'une autre sur la place de la salle. Il faudra aussi prévoir la réparation des routes chemin Lahonde et chemin du Bois Commun suite aux inondations ainsi que le curage des fossés.

Les chiffres clés du budget

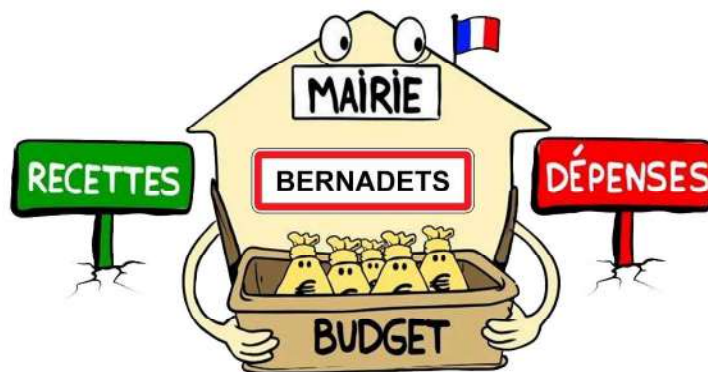
Le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 ont été approuvés et votés lors du conseil municipal du 13 avril 2023. Le compte administratif contient tous les détails sur les montants des dépenses et des recettes de l'année précédente. Le budget primitif est le budget prévisionnel pour l'année en cours.

Inflation, hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ralentissement de la croissance :

c'est dans un contexte inédit de fortes tensions

économiques et géopolitiques que le conseil municipal a voté le budget cette année, un budget ajusté à cette conjoncture, toujours sans augmentation d'impôts, et au plus proche de la réalité.

L'équipe municipale reste motivée malgré ce contexte peu favorable. L'exercice budgétaire 2023 maintient et renforce l'ensemble des services indispensables à la vie du village. Il consolide aussi le quotidien et le cadre de vie.



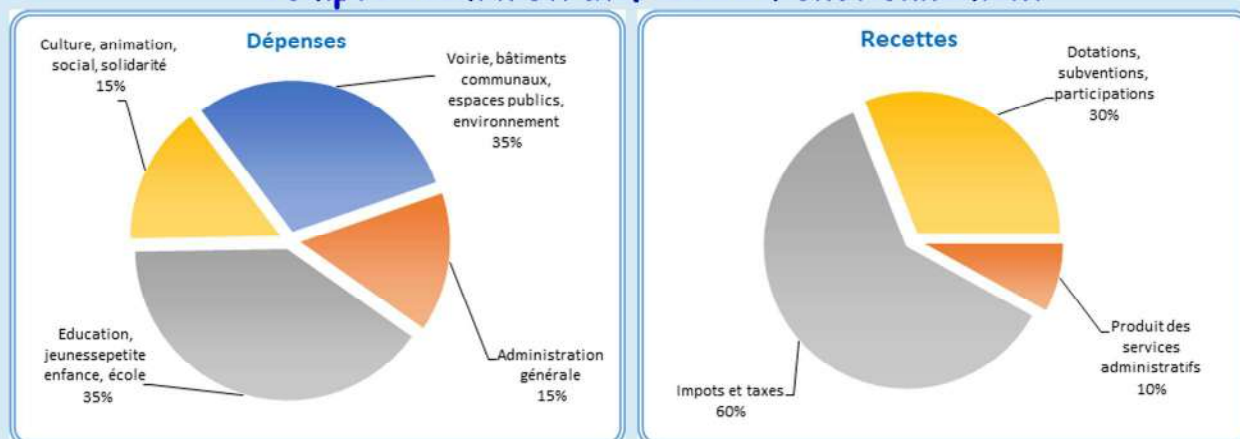
Le compte administratif 2022

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la commune. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie la bonne exécution du budget primitif.

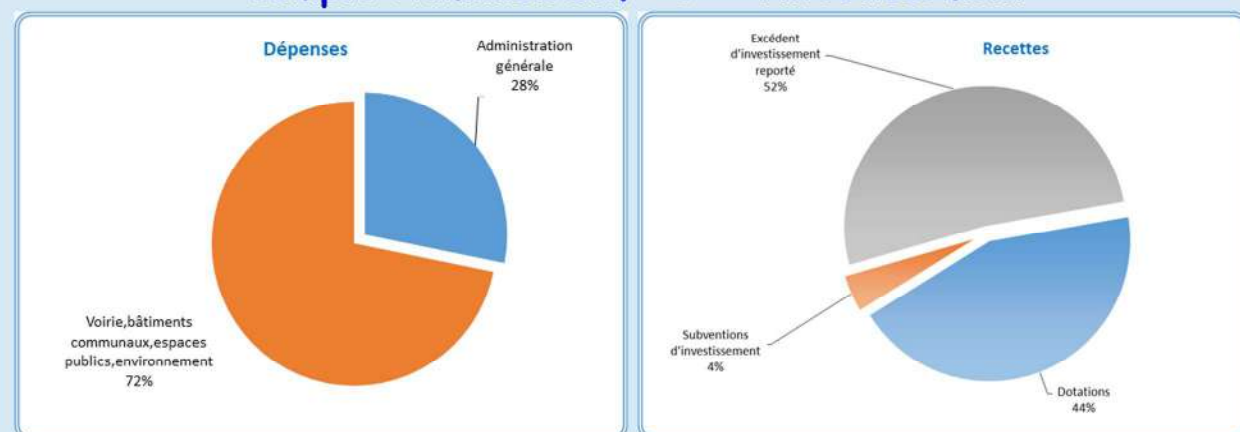
Ce document est présenté et voté une fois par an par le Conseil municipal.

Le compte de gestion est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à l'approbation du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire.

Compte Administratif 2022 Fonctionnement



Compte Administratif 2022 Investissement



Commémoration du 8 mai 1945

La matinée de commémoration du 8 mai 1945 au village a été marquée par une cérémonie solennelle en présence des membres du conseil municipal, des portes drapeaux Monsieur Lacoste, président des Anciens Combattants et Monsieur Gérard Tessier de Bernadets ainsi que de très nombreux habitants.

Après la lecture du manifeste par Jean-Paul Vidailhet et l'appel des morts de la commune par deux jeunes Bernadétois, une gerbe de fleurs a été déposée en hommage à toutes les victimes de la seconde guerre mondiale par Monsieur le Maire assisté là aussi de deux jeunes Bernadétoises.

Après un moment de recueillement, la cérémonie s'est poursuivie par le chant de la Marseillaise interprété par les enfants de l'école.

La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la mairie, permettant aux habitants de se retrouver et de partager un moment de convivialité.

Quelques photos de cet évènement ont été prises et sont consultables dans la galerie n°15 du site de la commune.



Monsieur Lacoste et Monsieur Gérard Tessier

Plantation des fleurs d'ornement du village

Cette matinée du samedi 7 Mai 2023, une petite bande de jardiniers s'est donné rendez-vous à l'atelier municipal pour préparer et mettre en place les jardinières d'ornement. Cela a été un excellent moment de partage entre petits et grands qui a abouti sur de magnifiques compositions florales. Les jardinières ont été mises en place aux alentours de la place du village, de la mairie et de l'école.

La seconde activité consistait à semer des dizaines de graines de potimarron et autres cucurbitacées en provenance du jardin de Cyrille Laterrade. Ces graines sont désormais voisines des arbres plantés par les enfants en janvier 2022 et qui commencent tous à bien grandir. Espérons que la récolte sera bonne, elle permettra peut-être de partager tous ensemble une bonne soupe à l'automne prochain ?

Quelques photos de cet évènement ont été prises et sont consultables dans la galerie n°14 du site de la commune.



Une fin d'année rythmée

La fin de l'année scolaire est l'occasion de présenter les projets réalisés lors du second semestre. Les classes de Cycle 2 et Cycle 3 ont visionné les deux dernières œuvres projetées au cinéma le Méliès à Pau. Après le célèbre « E.T » au mois de mars, les élèves ont découvert un magnifique documentaire : « La vallée des loups » en juin. Un dessin animé, un film appartenant au patrimoine international et un documentaire, les élèves ont pu découvrir le cinéma sous différentes facettes. Après la dernière séance, les deux classes ont profité d'être à Pau pour parcourir la ville lors d'une randonnée urbaine, à la découverte des lieux de vie de notre belle préfecture : le quartier des Halles, la Place Clemenceau, le Parc Beaumont pour un pique-nique champêtre puis le Boulevard des Pyrénées, le Parlement de Navarre et le quartier du château avant de terminer par le Parc Tissier où nous attendait le bus pour le retour, sans avoir oublié d'emprunter le funiculaire. Une première pour beaucoup de petits Bernadétois !



Promenade urbaine après le troisième film du projet « Ecole et Cinéma » pour les Cycles 3

La classe de cycle 3, après avoir découvert le tir à l'arc avec Thierry, a rivalisé d'amorties, lobs et autres smashes, lors de 6 séances de badminton à la salle multi-activités prêtée par la mairie à cette occasion. Un tournoi interne est venu clôturer ce cycle où les élèves ont énormément progressé, dans le sérieux et la bonne humeur.



Les élèves de cycle 3 ont pris le volant...

Les élèves de cycle 2 ont troqué le volant contre une balle pour un cycle d'initiation à la pelote qui s'est conclu par une rencontre sportive et amicale à Monassut en compagnie d'autres écoles de la circonscription.

A l'initiative de David MARTINS, professeur de français au collège de Morlaàs, les élèves de cycle 3 ont participé à l'élaboration d'un audio-guide présentant le collège. Cet audio-guide sera distribué l'année prochaine aux futurs élèves du collège. Les élèves de primaire ont pu poser leurs questions aux élèves de 6ème et 5ème qui ont enregistré leurs réponses. Parallèlement à cela, les CE2-CM1-CM2 ont pu enregistrer leurs slams, un travail de composition autour de la thématique « Face au Harcèlement, Levons nos vers ! »



enregistrement des slams au collège



le recueil des slams de la classe

Véritable fil rouge de l'année scolaire, le projet solidarité en partenariat avec l'association Chiens Guides de Grand Sud-Ouest Aliénor a permis aux élèves de travailler et d'aborder le thème du handicap visuel. Grâce à Pascale et à

ses fidèles chiens Loustik et Django, les élèves ont été sensibilisés aux dures réalités d'un monde peu adapté à ce type de handicap. Après une visite à l'école où Pascale nous a parlé de sa vie quotidienne et de la façon où elle arrive à surpasser son handicap grâce à une énergie admirable et à différents équipements électroniques, la grande générosité des familles de l'école et du village a parlé et a permis de collecter 2300 € pour l'association.

Point d'orgue de ce projet, la remise d'un chien guide, Reggae, à Jean-Marie à l'issue de la marche solidaire organisée le jour de la fête de l'école. Un magnifique moment plein d'émotion et la récompense de l'investissement des élèves et de leurs familles pour ce très beau projet. Deux boucles ont été proposées, au choix, sur les routes de Bernadets où les marcheurs ont pu partager ce moment convivial autour du handicap.



Beaucoup de monde pour la marche solidaire sur les chemins du village

Remise du chèque à Pascale, de l'Association Chiens Guides Aliénor



Toujours lors de la fête de l'école, après un repas organisé par l'APE, Samy a organisé le 2ème tournoi d'échec de Bernadets au cours duquel une vingtaine de joueurs, enfants et adultes, se sont affrontés à coups de cavaliers, tours, fous, dames, rois et autres pions. Samy a ainsi pu constater les progrès de ses protégés, lui qui intervient depuis de nombreuses années auprès des élèves de l'école, des Moyennes Sections jusqu'aux CM2.

Ce mois de juin a aussi permis à l'association « Piles solidaires » de venir récupérer les cartons de piles usagées régulièrement alimentés par les élèves. Plus de 160 kilos de piles ont ainsi été collectés. Ils serviront à l'électrification d'un village du Togo et de son école.



Plus de 160 kg de piles usagées au sein de l'école !

Un public très nombreux est venu assister jeudi 29 juin en soirée, dans l'église de Saint - Castin, au concert qui finalise les projets éveil musical et chorale menés par les enseignantes de cycle 1 et cycle2.

Dirigés par Estelle Lanoue cheffe de chœur, les enfants de MS ont créé le paysage sonore de l'album « Le petit chasseur de Bruits » de S. Poillevé, la narration étant assurée par les CE1.

En seconde partie les GS, CP et CE1 accompagnés au piano par Séverine Dervaux et dirigés par Estelle Lanoue ont interprété le conte « La maison du vieux Léon », écrit et composé par Julien Joubert.

Ce sont quatre mamans qui ont créé le superbe décor et les magnifiques accessoires que portaient les enfants.

Les élèves ont conquis le public par la qualité de leur prestation.

Un grand bravo à toutes et à tous !



les classes de Cycle 1 et Cycle 2 ont conquis le cœur des spectateurs lors de leur spectacle musical



Estelle, la cheffe de chœur, et ses jeunes choristes

Comité des fêtes

Chers habitants de Bernadets et surtout amis,
Le comité des fêtes vous remercie infiniment
d'avoir été présents comme chaque année à nos
fêtes !

Nous remercions le maire ainsi que les adjoints et
les conseillers mais aussi les employés communaux
pour leur aide et leur implication comme chaque
année!

Nous remercions surtout les Bernadétois qui,
comme chaque année, nous font confiance et sont
toujours présents avec le sourire !

Sans vous rien ne serait possible, un énorme merci
à vous tous, en espérant vous revoir l'année pro-
chaine!



La remise des clés du village aux jeunes

Tennis de table

Bonjour à tous, vive
l'été et les vacances,
mais chez nous au BTT,
vous pouvez venir vous
tester, vous défouler,
ou juste passer un bon
moment tout l'été, les
lundis et jeudis soirs.

Fin mai, les championnats par équipes ont pris fin
et ont vu nos formations 1 et 2, se maintenir dans
leurs divisions respectives. Dès septembre, c'est
une première, nous devrions recruter un coach di-
plômé, sur le créneau compétition du jeudi soir à
partir de 20 h 30. Cet entraînement dirigé et
structuré ne pourra être que bénéfique en vue de la
saison prochaine !

Pour nous contacter:

Fabrice 0628262458 ou Guy 0608347717

A très bientôt,

le président



Gymnastique

L'association de gymnastique a fait une très
bonne année sportive grâce aux cours dynamiques
d'Emily.

Notre effectif a augmenté (32 adhérents dont
une majorité de Bernadets).

L'ambiance est chaleureuse. Les cours se sont
terminés le 3 Juillet. Si cela vous tente venez
nous rejoindre le 4 septembre. Il y a 2 cours gra-
tuits pour voir si cela vous convient.

Les horaires demeurent inchangés:

Lundi de 19H30 à 20H30 cours
avec Emily

Mercredi de 20 h à 21 h jeux col-
lectifs.

Bien entendu vous pouvez venir à
l'un ou l'autre ou aux deux à votre
choix.

Pour tous renseignements vous
pouvez contacter Jocelyne Walter
06 70 71 17 29.



Amicale Laïque

Une belle année 2022-2023
s'achève pour l'Amicale
Laïque !

Le Printemps en Musique,
fête annuelle de l'Amicale,
a eu lieu le 6 Mai. Cette
année encore, vous avez été
nombreux à partager un bon
repas en écoutant les morceaux concoctés par les
élèves et leurs professeurs.

Encore un grand merci à tous les participants pour
votre aide et votre enthousiasme lors de la
soirée, et pour sa préparation !

Les professeurs de Piano (Virginie Bibé), Guitare
(Thierry Lannevère) et Batterie (Pierre Lahour-
cade) seront rejoints l'année prochaine par Fa-
brice Rousselle qui a accompagné les musiciens à
la Basse lors du Printemps en Musique. Fabrice
proposera des cours de Basse et de Guitare, ce
qui ajoutera des nouveaux créneaux le mercredi
après-midi.



Associations (suite)

Tous seront heureux de retrouver leurs élèves et les nouveaux arrivants à la rentrée !

Pour tout renseignement sur les cours et inscriptions n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

Nous vous donnons ensuite rendez-vous à l'Assemblée Générale le vendredi 8 Septembre à 19h à la salle multi-activités. Le Vide-Grenier aura lieu vers fin Novembre, vous pouvez déjà commencer à réunir vos objets en attente d'une nouvelle vie !

A très bientôt en Musique !

Le Bureau de l'Amicale Laïque. Pour tout renseignement: amicalelaïquebernadets@yahoo.com

Tel : 06.86.94.10.69



Chasse / Ball-trap

Après une longue période sans concours, le Ball-Trap Club de Bernadets et son président Régis Frouté ont enfin retrouvé le sourire.

Cette première confrontation de l'année a permis à 43 tireurs venus de toute la région de rivaliser. Après une première sélection quinze d'entre eux ont pu participer aux barrages et c'est Richard Demousseau qui en est sorti vainqueur. 1. Demousseau, 2. Capderou, 3. Denuit. Meilleur score du concours : Eugène Thelcide. C'est par un bon repas que cette excellente journée s'est terminée. Quelques photos de cet événement ont été prises et sont consultables dans la galerie n°17 du site de la commune.

Gens d'ici

A 81 ans, une Bernadétoise sur le Chemin de Compostelle.

Durant 3 journées, de Navarenx à Saint Jean Pied de Port, Jany Lacupuyou 81 ans, accompagnée par Didier et Michel de Bernadets, ainsi que Annie 80 ans, Michèle 77 ans et Alain, ont parcouru 70 km à travers le Béarn et le Pays Basque dans la bonne humeur.

Non seulement elle l'a fait, mais elle a découvert l'envie de repartir. Ceci nous prouve qu'il n'y a pas d'âge pour se lancer de nouveaux défis lorsque la santé le permet. Un grand Bravo à Jany et ses amies pour leur enthousiasme.

Le groupe TGB (Tonic Group Bernadétois), prépare de nouvelles sorties pour les mois à venir.



Entretien espace public

Tonte raisonnée



La commune met en place peu à peu la tonte raisonnée sur ses espaces verts.

Concrètement, la tonte raisonnée consiste à espacer la durée entre les tontes ou à faucher la végétation une à deux fois par an après la floraison. En périphérie des plates-bandes, une tonte d'encadrement permet d'éviter que les herbes folles ne retombent sur la chaussée.



L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité. En effet, les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes et de certains auxiliaires de culture (coccinelles, vers de terre, perce-oreilles, grenouilles et crapauds, hérissons...) qui évitent la prolifération des pucerons, des chenilles... De plus, elles captent l'humidité de l'air qui redescend sous formes de gouttelettes jusqu'au sol et les arbres et arbustes en profitent...



En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé, la floraison et l'installation de la faune favorisées.

La tonte régulière, méthode classique de gestion des espaces verts, aboutit à une disparition progressive des plantes à fleurs, qui n'ont pas le temps de fleurir et de se reproduire. De plus, elle coûte en carburant et en temps de travail.

Le saviez-vous ? : la commune compte 15 ha d'espaces verts à entretenir...

En résumé, la tonte raisonnée permet :

- de préserver la biodiversité
- de favoriser le butinage des abeilles et des pollinisateurs
- de réduire les coûts



Société

Vous avez des anecdotes, des photos, des histoires anciennes ou récentes sur des lieux ou des personnages mythiques qui ont marqué la vie du village ?

N'hésitez pas à nous contacter par mail

(mairiedebernadets@wanadoo.fr)

ou par courrier à la mairie pour que nous puissions prendre contact. Nous serions ravis de vous laisser l'opportunité d'immortaliser vos souvenirs dans un article d'une prochaine Hironde. Alors venez les partager avec nous pour en faire bénéficier le plus de villageois possible et ainsi perpétuer l'histoire de notre beau village.



prochain oiseau
qui débarquera
à Bernadets ??

Insolite

Un vautour fauve à Bernadets !

Le 23 Mai dernier, sur un grand arbre situé entre le lotissement du bois et le chemin de Courèges, a été photographié un vautour fauve. Ce dernier a d'abord subi les assauts répétés de plusieurs corbeaux locataires du quartier mais voyant que l'intrus n'en avait que faire, ils ont cessé le vacarme et sont allés nicher un peu plus loin. Le voyageur a passé la nuit à Bernadets et est reparti dans la matinée du lendemain.



photos prises depuis
le chemin de
Lahonde



Ces derniers jours c'est un paon blanc qui s'est installé sur Bernadets. Il voyage de maison en maison, libre comme le vent. Peut-être l'entendrez-vous appeler « Léon » de bon matin ?



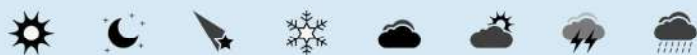
Exemple d'une boîte à livres école Nandina Park (Pau)

La boîte à livres arrive à Bernadets!

Vous avez très certainement des livres que vous n'ouvrez plus depuis des années et qui prennent la poussière dans vos placards ou au fond du grenier... alors pourquoi ne pas leur donner une seconde vie ?

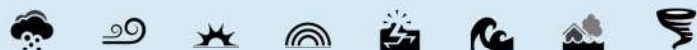
Très prochainement, une boîte à livres va être installée aux abords de la salle multi-activités du village, place de la Liberté. Le principe est simple: déposez-les dans la boîte à livres du village pour en faire profiter d'autres personnes. En contrepartie, vous pourrez à votre tour découvrir de nouveaux ouvrages déposés par d'autres villageois. Le concept est donc basé sur l'échange, le partage et la seconde main. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter ce nouvel espace mais aussi pour l'alimenter régulièrement afin de rendre ce projet le plus durable possible.

Evenements climatiques



Petit retour sur un concentré d'événements climatiques:

Dimanche 28 mai, en début de soirée, de très fortes pluies se sont abattues sur Bernadets perturbant la fin des fêtes du village et entraînant des dommages un peu partout dans la commune. Le mercredi 21 juin en début de soirée, de nouveau, des pluies torrentielles ont entraîné des inondations (maisons, caves, garages, école, jardins...) et plusieurs dégâts notamment sur la voirie communale avec des coulées de boues importantes. Des élus, aidés de parents d'élèves, ont évacué l'eau qui stagnait dans l'école et sorti le mobilier sous le préau. L'école a été fermée le lendemain pour établir un constat des dégâts et laisser sécher. Le Maire tient à remercier les employés communaux pour le travail supplémentaire de nettoyage qui a été effectué dans l'urgence.



Le vendredi 7 juillet, une tempête a balayé notre région, entraînant des chutes d'arbres et de branches qui ont endommagé des lignes électriques sur Bernadets. Le samedi, des membres du conseil municipal aidés d'administrés ont dégagé les lignes (tronçonnage des arbres) après sécurisation par Enedis. L'électricité a été rétablie le dimanche, parfois seulement en début de soirée pour les moins chanceux. Sur l'ensemble du Nord Béarn, Enedis a procédé au rétablissement de l'électricité pour 16.000 abonnés dans le week-end... Des membres du conseil municipal et des administrés ont « fait tourner » quelques groupes électrogènes pour alimenter des congélateurs.



Incivilités

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté.

Plusieurs manquements au respect des règles provoquent le mécontentement de plusieurs habitants du village. En voici une liste non exhaustive:

- Dépôt sauvage de déchets verts dans les chemins qui vont du sac plastique rempli d'herbes de tonte à des arbres débités
- Dépôts sauvages de déchets en tout genre
- Herbes de tonte et branchages déposés dans les fossés suite au taillage des haies
- Non respect des horaires pour l'utilisation des engins d'aide au jardinage et bricolage
- Feux dans les jardins
- Stagnation des bacs poubelles sur le domaine public....
- Errance de chiens



A la lecture de cet article il faut souhaiter que chacun respecte la loi, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin et donc au bien vivre dans notre village.

Carnet

Naissances:



- Nathan, Robert, Claude SANCHEZ POULAILLEAU né le 30/03/2023 de Julien POULAILLEAU et Angélique SANCHEZ

- Olivia, Caroline, Anaïs DELGADO née le 19/04/2023 de David DELGADO et Caroline MARCIANO



Décès:

- M. VOJEN Claude, Sacha, Michel le 11/05/2023

Heures d'ouverture de la mairie

- Le mardi de 13h30 à 18h30
 - Le jeudi de 15h00 à 19h00
 - Le vendredi de 8h00 à 12h00
- Pour les rendez-vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au 05.59.33.07.42

Nuisances sonores

Elles seront bientôt de retour !
avec les tondeuses et leurs cousines débroussailleuses. Avant de les faire rugir, pensez à vos voisins. Respectez les horaires d'utilisation.



Horaires autorisés pour l'utilisation des appareils précédemment cités :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le recensement militaire...

... c'est obligatoire !

Tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat (s'ils résident à l'étranger) dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pour procéder au recensement militaire, rendez-vous sur : www.mairiedebnadets.fr, rubrique « démarches en ligne » ou directement à la mairie.

ADMR

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, repas... Une auxiliaire de vie diplômée peut intervenir à votre domicile.

Renseignements au 05.59.33.67.23. Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération ADMR qui se trouve à Serres-Castet, 327 chemin Morlanné. 05.59.12.63.00

~ ~ ~

Groupe de rédaction de L'Hirondelle:

Nadège Bitailou, Marie Iladoy, Lucie Bernard,
Jean-Paul Vidailhet, Arnaud Cazabat et David Bourguinat

Feux de végétaux

Les feux de déchets végétaux ou ménagers à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin sont **strictement interdits** conformément au règlement sanitaire départemental



Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction, il est possible d'alerter la mairie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre risque une amende de 450 €. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.

À savoir : le préfet de département peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les déposer à la déchetterie de Morlaàs conformément aux règles mises en place par la commune. Il est surtout possible

de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils vont se décomposer avec le temps. Une brochure très complète est téléchargeable sur le site de la commune



www.commune-bernadets.fr

pour en savoir plus sur la valorisation des déchets verts.

Le site internet de la commune

Venez le visiter sur:

www.commune-bernadets.fr

Vous y trouverez des actualités mises à jour régulièrement, la présentation du village, de la mairie, des infos pratiques, des galeries photos à télécharger, tous les exemplaires des précédentes Hironnelles (depuis septembre 1995), les comptes rendus des réunions du conseil municipal, etc etc...

Venez cliquer et apporter vos suggestions en envoyant un mail à la mairie:

mairiedebernadets@wanadoo.fr pour l'améliorer ou le compléter.

Vous pourrez aussi vous y inscrire à la newsletter et être averti quand une nouvelle actu sera déposée sur le site.

Bonne visite.

La commission communication

quelques exemples de pages du site

